



KARL CHABOT AVOCAT

Barreau du Québec – 2015

T 514.312.0449
F 514.905.2001
KChabot@lcm.ca

DOMAINES D'EXPERTISE

Litige civil et commercial

Droit de la santé

Droit de la construction

Droit immobilier

Conseils stratégiques aux
sociétés et organismes

Responsabilité professionnelle

Injonction, saisies et
ordonnances extraordinaires

BIOGRAPHIE

Karl Chabot a une pratique axée sur le litige civil et commercial et il navigue dans plusieurs sphères d'activité. Représentant des particuliers, des PME, des grandes entreprises et des franchisés, il intervient à toutes les étapes d'un contentieux, depuis l'élaboration de conseils stratégiques jusqu'à la représentation devant les tribunaux de première instance et d'appel du Québec.

M^e Chabot pratique également en responsabilité professionnelle. Il représente des professionnels issus de tous les marchés, notamment en ce qui concerne les plaintes disciplinaires, la responsabilité professionnelle et les obligations contractuelles. Il pratique aussi en droit de la santé, notamment dans les domaines médical, hospitalier, pharmaceutique et celui des assurances.

Grâce à une approche centrée sur les besoins de ses clients, M^e Chabot vise la prévention, en amont, des situations litigieuses. Optant pour la résolution rapide et permanente de tout conflit, il use de pragmatisme et d'efficacité afin de proposer des solutions viables et durables à ses clients.

MANDATS REPRÉSENTATIFS

Représentation de plusieurs institutions financières dans le cadre de recours en matière de sûretés

Représentation de clients dans le cadre de recours en injonction

Représentation d'une chaîne nationale de supermarchés d'alimentation dans le cadre de nombreux litiges immobiliers

Représentation d'un développeur immobilier devant la Cour d'appel du Québec à la suite de l'obtention d'une déclaration d'abus contre la partie adverse en Cour supérieure

Représentation d'un grossiste de voyage contre un agent de voyage et son agence pour fraude, dommages et atteinte à la réputation, et pour l'obtention d'une injonction permanente

CONFÉRENCES ET PUBLICATIONS

La responsabilité civile des forces policières, collaboration au fascicule publié dans *JurisClasseur Québec – Responsabilité civile et professionnelle*, Montréal, LexisNexis, 2015 (mise à jour annuelle)

FORMATION

LL.L., Université d'Ottawa, 2013

J.D., Université de Sherbrooke, 2014

D.E.S.S., Droit et politiques de la santé, Université de Sherbrooke, 2019

PRIX ET DISTINCTIONS

Participation au « Concours de plaidoirie des 24h du Droit de la Santé au Centre Européen d'Études et de Recherche en Droit de la Santé (CEERDS) » de la Faculté de Droit de l'Université de Montpellier (France), 2017 (membre de l'équipe ayant obtenu le prix du meilleur plaideur)

Intervenant au sein d'un organisme rencontré par le Collège des médecins dans le cadre de l'élaboration du *Rapport du groupe de travail en médecine esthétique*, adopté en 2016

Palmarès du doyen,
Université d'Ottawa, Faculté de droit,
Section droit civil (2012-2013)

ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES

Barreau du Québec

Association du Jeune Barreau de Montréal

Association de droit Lord Reading

Association du Barreau canadien

La Société des plaideurs

LCM AVOCATS INC. | LCM ATTORNEYS INC.

600, De Maisonneuve Ouest | West, #2700
Montréal (Québec) H3A 3J2

T 514.375.2665

F 514.905.2001

info@lcm.ca | lcm.ca